



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

Commissions parlementaires

Commission permanente de l'agriculture,
des pêcheries et de l'alimentation

Élection du président et du vice-président

Le mardi 11 février 1986 - No 1

Président: M. Pierre Lorrain

QUÉBEC

Débats de l'Assemblée nationale

Table des matières

Élection du président	CAPA-1
Élection du vice-président	CAPA-2

Intervenants

M. Pierre Lorrain, président d'élection
M. Jacques Tremblay, président

M. Georges Farrah
M. Jean Garon
M. Yves Blais

Courrier de deuxième classe - Enregistrement no 1762

**Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102**

Le mardi 11 février 1986

Élection du président et du vice-président

(Dix heures quarante-six minutes)

Le Président (M. Lorrain): À l'ordre, s'il vous plaît!

Je vous félicite pour votre nomination en tant que membres de la commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation.

Je déclare que l'assemblée est dûment convoquée et formée. Le quorum, en vertu de l'article 121, est d'un tiers des membres, ce qui a été constaté.

Je dois, dans un premier temps, vous faire lecture des membres composant la commission. La commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation est composée de M. Assad (Papineau), M. Beaudin (Gaspé), M. Camden (Lotbinière), Mme Dionne (Kamouraska-Témiscouata), M. Dubois (Huntingdon), M. Farrah (Îles-de-la-Madeleine), M. Forget (Prévost), M. Houde (Berthier), Mme Legault (Deux-Montagnes), M. Messier (Saint-Hyacinthe), M. Tremblay (Iberville), M. Blais (Terrebonne), M. Desbiens (Dubuc), M. Garon (Lévis), M. Jolivet (Lavolette) et M. Perron (Duplessis).

Également, lors d'une réunion de la commission de l'Assemblée nationale, la semaine dernière, il a été décidé que les différentes commissions seraient présidées par les groupes parlementaires suivants. Les commissions présidées par des députés du groupe parlementaire formant le gouvernement seront la commission des affaires sociales, la commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, la commission du budget et de l'administration, la commission de la culture et la commission de l'éducation et de la main-d'oeuvre. Quant aux commissions présidées par des députés du groupe parlementaire formant l'Opposition officielle, il s'agit de la commission de l'aménagement et des équipements, de la commission des institutions et de la commission de l'économie et du travail.

Je dois maintenant vous faire lecture de quelques articles se rapportant à l'élection du président de votre commission. En vertu de l'article 134 du règlement, "au début de la première session de chaque législature, et au besoin pendant celle-ci, les commissions élisent parmi leurs membres, pour deux ans, un président et un vice-président."

L'article 135: "Le président et le vice-président de chaque commission sont élus à

la majorité des membres de chaque groupe parlementaire." Je m'explique pour ceux qui ne sont pas familiers. Il s'agit du principe en droit de la double majorité. Pour qu'un président, ce matin, soit élu à votre commission, il doit obtenir la majorité du groupe parlementaire formant le gouvernement et également la majorité du groupe parlementaire formant l'Opposition. Il s'agit du principe de la double majorité.

L'article 136: "Le président de l'Assemblée préside à l'élection de chaque président de commission."

L'article 137: "Chaque président préside à l'élection du vice-président de sa commission."

"Ne sont éligibles que les membres n'appartenant pas au même groupe parlementaire que le président."

Élection du président

Je suis à votre disposition et j'entendrai les motions ou les propositions relativement au président de votre commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation.

M. le député des Îles-de-la-Madeleine.

M. Farrah: M. le Président, je propose le député d'Iberville à titre de président de la commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation.

Le Président (M. Lorrain): Est-ce qu'il y a d'autres motions?

Une voix: Levez la main!

Des voix: Ah!

Le Président (M. Lorrain): M. le député de Lévis.

M. Garon: Serait-il possible, M. le Président, que le député des Îles-de-la-Madeleine nous présente le député d'Iberville pour qu'on sache...

Des voix: Ah! Ah! Ah!

Le Président (M. Lorrain): M. le député des Îles-de-la-Madeleine, vous avez la parole, si vous voulez.

M. Farrah: M. le député d'Iberville, c'est un monsieur que je connais depuis peu

longtemps, depuis environ six mois. Je l'ai côtoyé au niveau de l'organisation. C'est un bonhomme qui, je pense, peut faire un excellent travail à titre de président de cette commission. C'est également un monsieur qui a une expérience de l'agriculture, des connaissances agricoles. En tout cas, de toute façon, pour conclure, je pense qu'il peut faire un excellent président de cette commission.

Des voix: Ah! Ah! Ah!

M. Garon: Pour le député des Îles-de-la-Madeleine, est-ce que c'est important que le député d'Iberville connaisse les pêches ou non? Il n'en a pas dit un mot.

M. Farrarh: Ne vous inquiétez pas, M. le député de Lévis, les pêches, on s'en occupe.

Une voix: Et de tous les autres fruits.

Le Président (M. Lorrain): Est-ce qu'il y a d'autres motions?

M. le leader de l'Opposition, est-ce que je considère cette motion comme étant adoptée?

Une voix:...

Le Président (M. Lorrain): Adopté. Félicitations au nouveau président de votre commission, M. Tremblay.

Vous allez maintenant procéder à l'élection de votre vice-président. Bonjour et merci!

Le Président (M. Tremblay, Iberville): Je remercie les membres de la commission de m'avoir élu, de m'avoir fait confiance. Pour donner quelques explications au député de Lévis, le comté d'Iberville est le comté, probablement, en revenu brut, le plus important du Québec. Alors, c'est un comté vraiment très agricole.

Ceci dit, je demanderais maintenant une proposition pour élire le vice-président de la commission.

Élection du vice-président

M. Garon: M. le Président, je voudrais proposer, au nom de mes collègues, le député de Terrebonne, M. Yves Blais - le nom de ce comté prédestine son député à être vice-président d'une telle commission.

Deuxièmement, le député de Terrebonne a été, pendant une vingtaine d'années, au Québec, l'un des plus grands promoteurs de la culture que l'on puisse connaître. Aujourd'hui, un grand nombre de chansonniers québécois ont eu comme promoteur ou comme personne qui leur a aidé à faire carrière, à se faire connaître, le député de Terrebonne lorsqu'il était, dans le domaine

culturel, un propriétaire de boîte à chansons et qu'il a fait connaître de grands artistes. J'ai été très heureux de voir son grand intérêt pour l'agriculture puisque ce qu'il touche tourne habituellement en succès et qu'il y met beaucoup de cœur.

Je suis persuadé que le député de Terrebonne, qui a manifesté un grand goût pour la question agricole au cours du dernier mandat 1981-1985 - il était constamment présent, il voulait parler plus souvent - je suis persuadé que, comme vice-président, il va avoir l'occasion de vous aider à susciter des commissions parlementaires sur une foule de sujets. C'est un homme qui a l'esprit curieux et qui aime beaucoup que les gens puissent être renseignés. La commission parlementaire sur l'agriculture, si tous les membres l'acceptent, va connaître, avec le député de Terrebonne, un appui considérable au président pour faire de cette commission une commission dynamique et, souhaitons-le, peut-être la plus dynamique.

Le Président (M. Tremblay, Iberville): Merci. Je demanderais maintenant si la motion recueille la majorité des voix des deux côtés. C'est fait sur un bord. Maintenant, est-ce que les gens à ma droite sont d'accord sur cette motion?

Donc, je déclare élu le député de Terrebonne comme vice-président de la commission. Il lui restera tout simplement à ajouter à sa culture le mot "agri".

M. Blais: M. le Président, j'ai le droit de remercier tout le monde de m'avoir nommé. Je vais faire mon possible pour que cette commission fonctionne bien, qu'on s'adonne bien ensemble. C'est très facile pour moi de faire le joint entre le microsillon et le sillon et ensemble nous le ferons.

Le Président (M. Tremblay, Iberville): Merci, M. le député. Maintenant, je tiens à remercier les membres et je déclare que la commission, ayant rempli son mandat, ajourne ses travaux sine die. Merci beaucoup à tout le monde.

(Fin de la séance à 10 h 55)